

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

«Réformés est un journal indépendant financé par les Eglises réformées suisses des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Berne et Jura. Soucieux des particularités régionales romandes, ce mensuel présente un regard protestant ouvert aux enjeux contemporains. Fidèle à l'Évangile, il s'adresse à la part spirituelle de tout être humain.»¹

*Dans son numéro 13 de février 2018, **Réformés** a apporté l'éclatante démonstration de son regard protestant ouvert aux enjeux contemporains et de sa fidélité à l'Évangile en produisant un dossier de huit pages, sans compter l'éditorial, consacré à la nécessité d'«accueillir la différence» face aux LGBTI, c'est-à-dire aux homosexuels des deux sexes, si l'on ose dire, aux bisexuels, aux transsexuels et aux intersexes. Le dossier est accompagné d'une photo représentant un homme noir couché les bras en croix et un homme blanc enlaçant le premier de manière que l'ensemble forme une croix, et complété par une «relecture» des Écritures propre à tout justifier. Pour faire bon poids, la rédaction de **Réformés** a recueilli le témoignage d'un transsexuel, qui, ayant quitté son enveloppe de fille – au prix de 100'000 francs remboursés par l'assurance maladie! –, s'est mué non pas en homme hétérosexuel comme on aurait pu s'y attendre, mais en «transgenre homosexuel».*

*Le dossier, et plus particulièrement la photo, ont soulevé un tollé, en tout cas dans le canton de Vaud. Mais les auteurs n'en ont point été affectés, car «[les lecteurs indignés] sont majoritairement issus du milieu évangélique»², c'est-à-dire, aux yeux des rédacteurs de **Réformés**, d'un milieu fondamentaliste, fermé à tout «accueil de la différence» et qui n'a donc pas voix au chapitre – merci pour l'Église **évangélique** réformée du Canton de Vaud et les autres Eglises réformées évangéliques de Suisse romande qui financent le journal. D'ailleurs, les textes bibliques cités par ces évangéliques obscurantistes ne méritent que dédain, comme l'écrit dans son éditorial Mme Marie Destraz évoquant le mariage pour tous et la facilitation des procédures pour changer de sexe, qui font leur chemin au niveau fédéral: «Peut-on alors déceimment passer ces réalités sous silence, sous prétexte que le sujet reste sensible et que quelques versets de la Bible, condamnant l'homosexualité, font encore loi pour certains chrétiens?»*

Qu'ils sont vilains, ces «certains chrétiens»!

Devant l'ampleur de la réaction, le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud s'est fendu, début février, d'un communiqué lénifiant, dans lequel il déplorait, en résumé, l'absence de consultation avant la publication du dossier, le «manque d'attention à une large partie du lectorat du magazine» dont témoigne le choix de la photo, le caractère unilatéral du traitement du sujet et le «[manque] d'ouverture au dialogue ou à la remise en question» des responsables du journal³. Pas un mot sur l'opportunité de traiter pareil sujet dans un journal confessionnel financé par les paroisses avec l'argent des paroissiens; pas un mot sur le fond; juste l'annonce d'«un courrier circonstancié à la rédaction du magazine et au conseil de gérance» et d'une demande de «mise au point dans les meilleurs délais».

*On a un peu le sentiment que le Conseil synodal a tenté de calmer le jeu devant l'ampleur du désastre, mais qu'il n'aurait pas bougé si la réaction des protestants vaudois avait été moins explosive, et qu'il n'est pas improbable qu'une partie de ses membres au moins approuve la ligne de **Réformés**.*

*Or quelle est-elle, cette ligne? S'ils ne suffit pas d'un dossier malvenu pour la définir, il n'y a pas besoin de chercher plus loin que ce fameux **Réformés** numéro 13 de février pour s'en faire une petite idée. La page 8 est consacrée à une ancienne femme pasteur devenue écrivain et «croyante agnostique». On trouve en page 24 une bande dessinée, d'un goût plus que douteux, intitulée La vie moderne de Jésus et de son fidèle clou rouillé Clavius, que je juge personnellement blasphématoire – il est vrai que j'appartiens, Dieu me pardonne, à l'«aile évangélique» de l'Eglise évangélique réformée vaudoise. Enfin, en pages 26 et 27, on découvre un reportage sur «des réformés [qui] se rassemblent en silence sur la place Saint-François à Lausanne, pour exprimer leur solidarité envers les personnes persécutées pour leur religion». Une photo montre sept personnes assises en rang d'oignons sur des chaises, munies de pancartes exprimant notamment leur solidarité avec les coptes d'Egypte persécutés, avec les musulmans persécutés et avec... les athées persécutés.*

Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on porte aux nues une croyante agnostique dans un journal laïque, je puis concevoir qu'on crée des bandes dessinées faisant du Christ un chanteur de rue déjanté à Charlie-Hebdo, j'éprouve la plus grande compassion pour les persécutés et suis aussi d'avis que l'athéisme est, à sa façon, une religion. Je puis même tolérer que les rédacteurs d'un journal financé par des Eglises réformées prétendent faire réfléchir les sots que sont évidemment les protestants de ce pays. Mais je n'admets pas qu'un journal protestant soit laissé aux mains de rédacteurs qui ne sont pas des chrétiens au service de Dieu,

Père, Fils et Saint-Esprit, mais des prêtres de l'idéologie des droits de l'homme; qui proposent l'ouverture à tout et n'importe quoi là où on a besoin de bienveillance et de compréhension envers des personnes; qui ignorent que tolérer signifie supporter et non pas approuver sans réserve; qui substituent la solidarité universelle, somme toute peu fatigante, à l'amour du prochain, autrement plus difficile à pratiquer.

*Je pense que les homosexuels chrétiens doivent entrer dans nos églises. Je pense que les responsables de **Réformés** doivent en sortir.*

Mariette Paschoud

¹ <https://www.reformes.ch/source/reformes-le-journal>.

² <http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/La-photo-d-un-couple-gay-qui-agite-les-protestants-20863362>.

³ <https://mailchi.mp/e60b9960b967/eervflsh-no-253-avril-3488809?e=d2f53440fd>.

Retour vers un passé radieux

Si les réseaux sociaux sur internet reflètent habituellement les aspects les plus déplaisants de notre société, force est de constater qu'ils représentent aussi un lieu de rencontre privilégié pour les esprits réactionnaires.

Les premiers auxquels on pense sont évidemment ces militants qui passent une grande partie de leurs journées à publier triomphalement tels ou tels textes, articles ou dessins qui confortent leur sain conservatisme et leur hostilité aux tares de la modernité – sans que cela ne freine le moins du monde, hélas, la progression de cette dernière.

Mais il y a aussi et surtout tous les autres, plus discrets, moins volontaristes, généralement inconscients d'être réactionnaires. Ceux-là n'utilisent pas Facebook pour revendiquer ou dénoncer, mais seulement pour partager d'anciennes photos ou d'anciens films de l'époque de leur jeunesse, ou presque, c'est-à-dire des documents couvrant approximativement la période des années cinquante à nonante du siècle passé. On y trouve des archives de la télévision (à l'époque où la redevance était modeste et sagement utilisée), mais aussi de nombreux documents privés, qui apparaissent en public souvent pour la première fois.

On y découvre –ou redécouvre – d'anciennes vues de villes et de quartiers qu'on a connus autrefois. On y voit, par exemple, les rues de la capitale vaudoise à l'époque de l'automobile triomphante, avec la circulation qui s'écoulait encore des deux côtés de l'église Saint-François, puis «l'onde verte» sur les principaux axes du centre-ville, et aussi la «Brouette» (l'ancien LEB) qui arrivait aux portes de la place Chauderon. Parfois, des images montrent des étapes importantes, des

travaux, la construction de l'autoroute Lausanne-Genève ou de celle de Lavaux, avec leurs ouvrages d'art. En noir et blanc, ou dans les teintes hésitantes et jaunies des débuts de la couleur, elles font ressurgir les marques et les modèles automobiles caractéristiques de chaque époque, ainsi que l'habillement des passants, leur allure, l'ambiance qui régnait alors dans les rues.

Les commentaires des autres internautes rejoignent presque unanimement ceux qui nous viennent instinctivement à l'esprit: *c'était mieux avant!* La société avait l'air paisible et sereine. Les gens semblaient normaux. Il faisait bon vivre.

L'humanité d'alors n'était certainement pas exempte de vices, de méchanceté, de mensonges et de mesquinerie; mais l'atmosphère qu'on respirait n'était pas celle d'un pays en déliquescence, en ruines intellectuelles et morales.

On nous dira que nos souvenirs nous jouent des tours, qu'on a tort d'idéaliser le passé. Mais aujourd'hui, les souvenirs sont de plus en plus corroborés par toutes ces images qui émergent du passé et font le bonheur de ceux qui les regardent. D'ailleurs, peu importe l'objectivité: en se replongeant ainsi dans des époques qu'on a connues et qu'on a aimées, on réalise que, subjectivement, on s'y sentait à l'aise, plus à l'aise que dans l'époque présente.

C'est là tout le paradoxe. De nos jours, la presse, les médias, les journalistes, les politiciens et les autres directeurs de conscience nous vantent inlassablement la vertu du changement; le changement nécessaire, le changement inéluctable, le changement souhaitable; l'évolution de la société et des mœurs, la transformation numérique; la modernité qui nous apporte une vie plus facile, plus longue et donc plus heureuse.

Eh bien non. De très nombreuses personnes, réactionnaires jusqu'au plus profond d'elles-mêmes, ne se sentent manifestement pas heureuses dans la société actuelle. Elles préfèrent s'immerger dans un passé où elles peuvent retrouver leurs repères et leurs souvenirs. Et pourtant, ce passé ressuscité, il faut bien le reconnaître, par la grâce de la technique moderne.

Pollux

Notre-Dame-des-Landes

L'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes a plongé la France dans la stupéfaction et dans la division. Pour autant que j'en puisse juger, il y a une moitié de la population qui se réjouit et une autre moitié qui fait grief au gouvernement d'avoir capitulé devant les «zadistes» en violant les promesses faites, et en tenant pour négligeables les nombreux arrêts de justice et le vote des populations locales.

Je suis totalement incompetent sur le fond du problème et j'ignore donc si cet aéroport était nécessaire, souhaitable ou seulement utile.

Mais il me paraît que les hurlements de la droite unanime se trompent de cible. Ce n'est ni le président de la République ni son premier ministre qui ont laissé la *Zad*¹ se transformer en une zone de non-droit où des routes départementales étaient privatisées et contrôlées par les insurgés durant plusieurs années. Le président Macron a hérité de ses prédécesseurs la patate chaude et son gouvernement a eu le mérite de prendre – enfin! – une décision. Il savait qu'elle serait approuvée par les uns et critiquée par les autres, et c'est d'ailleurs pour cette raison que les gouvernements précédents s'étaient prudemment abstenus de trancher, même le gouvernement de M. Jean-Marc Ayrault, principal lobbyiste en faveur de l'ouvrage.

Ledit ouvrage avait été conçu il y a si longtemps, à l'époque du Concorde, qu'une nouvelle appréciation de la situation était évidemment nécessaire. La France dispose d'une quantité d'aéroports supérieure aux autres pays européens, rapportée au nombre de ses habitants. La tendance à l'écologie plaide pour une croissance mesurée des déplacements en avion, grâce aux vertus de la téléconférence ou aux progrès des liaisons ferroviaires. Bref, ce qui paraissait nécessaire il y a quarante ans n'était peut-être qu'une chimère inutile.

Le seul grief qu'on pourrait faire à Macron et à Philippe, c'est de ne pas avoir fait déguerpir les occupants illégaux de la zone avant de publier la décision du gouvernement. Le pouvoir n'aurait pas été accusé de céder devant les insurgés et on n'aurait pas pu soupçonner le président d'abandonner le projet par couardise face aux émeutiers.

Il faut espérer que le gouvernement français ne va pas annuler le bénéfice de sa décision courageuse par des promesses irréalisables. Il serait irresponsable de promettre l'agrandissement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, au risque de susciter de nouvelles oppositions écologiques et de devoir s'engager à verser de nouvelles indemnités à *Vinci* pour rupture contractuelle, lorsqu'il sera devenu évident que cet agrandissement ne se fera pas.

Claude Paschoud

¹ Zone d'aménagement différé devenue zone à défendre pour les «zadistes».

C'est un lot, hélas!

Au milieu du bruit et de la fureur que déclenche la votation sur l'initiative dite *No Billag*, la deuxième votation fédérale, celle qui porte sur le nouveau régime financier 2021, ne semble pas éveiller grand intérêt. On se trouve pourtant face à un choix important. Il s'agit de prolonger de quinze ans la perception de deux impôts fédéraux: d'une part, de l'impôt fédéral direct issu de divers impôts de guerre et de crise «provisaires»; d'autre part, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Jusqu'en 1915, date de l'introduction de l'impôt de guerre non renouvelable, il était entendu que les cantons percevaient les impôts directs et la Confédération les impôts indirects. Cette règle a disparu en 1958, quand la compétence de percevoir le futur impôt fédéral direct a été reconnue à la Confédération en votation populaire. A partir de là, plus personne, à part quelques vieux fédéralistes purs et durs n'a réclamé la suppression de cet impôt, dont la Confédération sait rappeler qu'elle en a besoin, en plus de la TVA, pour assumer ses tâches, y compris des tâches qui devraient relever des cantons – mais ça, elle se garde bien de le dire.

Comme il est évident que le nouveau régime financier sera accepté à une écrasante majorité, je ne vais pas perdre mon temps à plaider.

Mais je trouve très incorrect de la part de la Confédération de placer la prolongation des deux impôts dans un seul «paquet». En effet, les citoyens se trouvent ainsi dans l'impossibilité de voter contre la prolongation de l'IFD et pour celle de la TVA, ou l'inverse d'ailleurs.

Personnellement, je suis d'avis que la TVA, impôt indirect, de surcroît équitable, doit être prolongée. En revanche, en tant que fédéraliste, je souhaite la disparition de l'IFD. Eh bien! Je peux toujours courir!

Le procédé fédéral est un pur scandale, mais il est probablement inattaquable du point de vue juridique.

De toute façon, tout le monde s'en moque...

M.P.

Ne dites pas...

Ne dites pas: «A force d'être du côté des perdants lors des votations, on finit par se réfugier dans la fatalité.» Dites: «A force d'être du côté des perdants lors des votations, on finit par se réfugier dans le fatalisme.»

J'ai voté oui à *No Billag*, non au nouveau régime financier 2021 et non à l'assurance dentaire obligatoire. Que pourrai-je faire, le 4 mars au soir, quand *No*

Billag aura été rejeté, que le nouveau régime financier aura été accepté à une écrasante majorité et que tout ce que notre canton compte de bons petits cœurs aura adopté l'assurance dentaire?

Hausser les épaules avec fatalisme devant ce nouveau coup du destin.

Le pinailleur

Méthodes originales

Il existe une organisation qui s'appelle Front de libération des animaux.

Des membres de cette association ont «libéré» récemment quatorze lapins appartenant à un éleveur du canton de Zoug, au motif que «les bêtes vivaient dans un espace trop étroit et, qui plus est, isolées les unes des autres»¹. Il était, disent ces gens, de leur devoir de libérer ces animaux.

Il me semble que si des bêtes souffrent de maltraitance il convient d'en avertir le vétérinaire cantonal ou toute autre autorité compétente en la matière. C'est ce que ferait n'importe quel ami des animaux désireux de mettre fin à un calvaire sans pour autant violer la loi. Si j'en juge par les scandales révélés ces derniers mois – chevaux ou porcs «élevés» dans des conditions inadmissibles – cette manière de procéder est efficace.

Mais cette méthode civilisée ne fait pas l'affaire des combattants du Front de libération des animaux, car elle n'attire pas suffisamment l'attention du public, tandis que des attaques contre des employés de Novartis ou des vols de lapins sensibilisent bien davantage le bon peuple aux problèmes de maltraitance animale.

Helen Sandmeier, porte-parole de la protection suisse des animaux, ne cautionne certes pas le rapt des lapins qu'elle juge à juste titre intolérable et dommageable pour la cause qu'elle défend. Toutefois, elle précise «qu'il n'est pas moins important que des organisations rendent attentif aux problèmes de maltraitance animale par le biais d'actions originales.»

Reste à savoir à partir de quel moment une action cesse d'être originale pour devenir délictueuse. D'après Mme Sandmeier, «les choses vont trop loin lorsqu'un groupe devient violent ou qu'il profère des menaces pour intimider des personnes.»

Ça ne me paraît pas suffisant. Se glisser dans une propriété pour dérober des animaux n'implique ni violence ni menaces. Répandre du faux sang sur le sol d'un McDonald lausannois non plus. Faut-il pour autant excuser ces «actions originales»?

Personnellement, je réserve ma compassion aux pauvres lapins, dont on nous dit qu'«apeurés, les animaux [faisaient] de petits sauts pour éviter la lumière quand soudainement un homme masqué les [a pris] un à un pour les placer dans une boîte».

Terroriser des animaux, n'est-ce pas aussi de la maltraitance?

M.P.

¹<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Des-militants-radicaux--liberent--14-lapins-12157040>.

Despotisme clérical

«Ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins.»

Instruction de la Haute Vente (franc-Maçonnerie) 1819.

Bergoglio est tout le contraire de l'homme que présentent les médias, débonnaire, sensible à la détresse des petits et des pauvres, apôtre de la charité. Tout ceci n'est que façade publicitaire, voire franchement démagogique. On le perçoit clairement à sa manière de traiter le problème de l'immigration musulmane en Europe. En réalité, cet homme est un authentique despote. Il n'hésite pas à contraindre à la démission de leur poste dans la curie les cardinaux qui ne lui conviennent pas parce qu'ils s'opposent franchement à ses prises de position publiques.

Or de telles réactions sont justifiées. En effet, sous couvert de pastorale, Bergoglio altère hypocritement le décalogue, la morale naturelle, mais toujours sans le faire de manière à ce que l'on puisse lui reprocher une violation flagrante de cette nature. C'est évident en ce qui concerne l'homosexualité. Sur l'adultère public, il se sert effrontément de l'institution civile du divorce pour tenter de valider une morale de situation formellement condamnée par le pape Pie XII...

Il se déclare opposé à la peine de mort alors même que les Saintes Ecritures ne la condamnent pas et que des autorités intellectuelles et morales comme saint Augustin et saint Thomas d'Aquin l'admettent ouvertement!

Prétendre à sa suite et à celle de Vatican II que les musulmans adorent le Dieu unique et miséricordieux, tout-puissant, qui serait aussi celui des chrétiens, est une aberration qui cause un dommage énorme aux esprits faibles, peu cultivés ou tièdes en matière de foi. Sa première lettre officielle de «pape» fut adressée... au grand rabbin de Rome! Ce geste parle de lui-même. Enfin, il est ouvertement favorable au laïcisme, qui n'est rien d'autre qu'un athéisme public implicite selon la doctrine énoncée par Léon XIII: «La laïcité de l'Etat, sans assumer comme propre aucune position confessionnelle, est favorable à la cohabitation entre les diverses religions.»¹ Autrement dit, on peut rechercher la paix sans la vérité...

Authentique, un tel pape? Cette qualité est, en ce qui le concerne, publiquement mise au service de l'erreur et de la subversion morale. Peut-on définir avec plus de raison, un despotisme clérical ?

Michel de Preux

¹ Discours tenu à la classe dirigeante du Brésil à l'occasion des JMJ de Rio de Janeiro du 27 juillet 2013.

On peut rêver

Peut-être préférez-vous considérer le monde comme vous aimeriez qu'il soit plutôt que comme il est. Vous aimeriez que tous les hommes soient égaux non seulement en dignité, mais aussi en talents. Vous aimeriez que tous les enfants du monde mangent à leur faim, que tous les malheureux privés de logement trouvent un toit où s'abriter, que toutes les populations fuyant la guerre ou la misère trouvent en Europe un asile hospitalier et chaleureux.

Si tel est votre rêve, ne continuez pas la lecture de cet article qui va vous fâcher.

Mais si vous êtes à la recherche d'une solution pour sauver l'Europe de l'invasion des migrants qui sont sur le point de submerger le vieux continent, alors veuillez prêter l'oreille à ces quelques considérations résolument incorrectes.

Premier postulat

Les Noirs africains se sont révélés totalement incapables de diriger un Etat dans l'intérêt de sa population. Toutes les anciennes colonies, où l'homme blanc avait apporté une forme de civilisation, des routes, des écoles, des hôpitaux, une administration, une économie florissante sont retombées dans un état semi-sauvage au moment de la décolonisation. Chute vertigineuse de la production agricole et industrielle, dictature féroce, corruption généralisée, tel apparaît le bilan actuel de l'Afrique du Sud, de l'ex-Rhodésie, du Congo ou de l'Algérie, pour ne pas parler des autres.

Second postulat

Sauver les populations d'Afrique implique une coalition européenne disposée à **recoloniser** l'Afrique, tout au moins quelques régions d'Afrique. Cette coalition s'emparerait du (des) territoire(s) et constituerait un gouvernement de salut public dirigé par un régent désigné par la coalition colonisatrice. Les dictateurs locaux seraient incarcérés et jugés. Ils devraient restituer les fortunes amassées illégalement.

Troisième postulat

Tous les requérants d'asile en provenance d'Afrique seraient renvoyés sans délai en direction des Etats recolonisés, où règneraient la paix, la sécurité et le plein-emploi, quelle que soit leur nationalité d'origine. Le régent se conformerait aux accords internationaux en fournissant à ces migrants un asile sûr et des conditions de vie décentes.

Si ces conditions ne leur convenaient pas, les requérants d'asile seraient bien entendu libres de rentrer dans leur pays.

Sans doute, cette proposition suppose admis les trois postulats ci-dessus. On peut rêver !

C.P

Déroute postale

CarPostal Suisse SA, filiale de *La Poste Suisse*, s'est paraît-il rempli les poches en volant septante-huit millions aux collectivités publiques¹.

Diverses enquêtes sont en cours, des mesures ont été prises par la direction de La Poste, le directeur de CarPostal et son responsable des finances ont été démis de leurs fonctions, des réformes sont à l'étude. Bref, tout le monde s'agite.

Quand le scandale a été révélé par la presse, début février, Mme Susanne Ruoff, directrice de La Poste, qui a le grand tort d'être très, très, très, très bien payée, s'est trouvée tout naturellement dans le collimateur «d'une classe politique qui [découvrait] médusée cette affaire» – on se demande bien pourquoi l'Office fédéral des transports, qui enquêtait depuis des mois, n'avait pas jugé opportun d'informer cette pauvre classe politique.

En gros, les politiciens médusés qui se sont exprimés devant les journalistes juste après l'éclatement du scandale ont jugé que si Mme Ruoff était au courant de l'affaire elle allait au-devant de gros ennuis; que si elle ignorait tout de l'affaire elle allait au-devant de gros ennuis.

Malhonnête ou incompétente, Mme Ruoff allait très probablement au-devant de gros ennuis.

Si ce qu'on nous raconte est vrai, le conseiller aux Etats Olivier Français a aussi pensé que Mme Ruoff devait aller au-devant de gros ennuis. Il s'est distingué dans la conclusion de sa prise de position: «Je ne demande la démission de personne, mais celle qui porte toute l'entreprise, c'est Susanne Ruoff.»

M. Français ne demande rien. Il suggère. C'est beaucoup plus poli.

M.P.

¹ <https://www.24heures.ch/suisse/scandale-carpostal-trembler-cheffe-poste/story/12040398>.

Monnaie pleine

On sait que les banques créent de la monnaie scripturale en accordant à leurs clients des crédits d'un montant très supérieur à la monnaie dont elles disposent réellement. En somme, elles facturent à leurs clients des intérêts pour la mise à disposition fictive de montants qu'elles n'ont pas, en postulant que lesdits clients n'auront pas l'idée fâcheuse de passer au guichet ensemble le même vendredi matin pour opérer le retrait de leur avoir.

Cette monnaie créée par les banques commerciales porte le même nom que la vraie monnaie créée par la Banque nationale, alors même qu'elle n'est pas de même nature et qu'elle n'est garantie ni par des avoirs en or ni par d'autres actifs négociables. La monnaie scripturale repose sur du vent et sur la confiance du public, exactement comme les placements confiés à Bernard Madoff.

Pour se prémunir contre le risque d'éclatement de la bulle ainsi constituée, certains économistes plaident pour la «monnaie pleine», soit pour l'interdiction faite aux banques commerciales de créer de la monnaie scripturale libellée en francs, la création des francs étant strictement et exclusivement réservée à la Banque nationale.

L'initiative pour la monnaie pleine est empreinte de bon sens, mais n'a que peu de chances devant le peuple, car les citoyens n'y comprennent rien et l'idée sera vigoureusement combattue par les banques. Comme la plupart des parlementaires bourgeois sont membres du conseil d'administration d'une banque, l'initiative sera aussi combattue par les politiques.

Et c'est ainsi que les braves gens seront ruinés d'un jour à l'autre à la prochaine crise sérieuse.

Ils diront: «Comment est-ce possible?»

C.P.

A propos d'une «redevance»

On ne touche pas, dans notre beau pays, aux vaches sacrées. Ce fait se constate quotidiennement dans le débat relatif à l'initiative *Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)*, qui sera soumise

aux citoyens le 4 mars: les notions de «cohésion nationale» et de «pluralisme démocratique», qui ne sont guère que des coquilles vides, des clichés démocrates, nous sont servies à tout bout de champ par les défenseurs du quasi-monopole de l'information audio-visuelle financé par la fameuse «redevance». Quant au concept de «service public», il jouit chez eux d'une révérence quasi mystique.

On voit fréquemment passer chez les partisans des petits crapauds qui ont lancé l'initiative surnommée *No Billag* l'argument selon lequel un individu qui ne regarde pas la télévision et n'écoute pas la radio ne devrait pas avoir à financer la *Société suisse de radiodiffusion et télévision* (SSR). A cet argument, ô combien mesquin, les défenseurs de la «redevance» rétorquent que, s'agissant d'un service public, tout le monde doit passer à la caisse. Et d'évoquer l'institution scolaire, autre service public financé, à l'échelon cantonal, par la totalité des contribuables. «C'est comme si vous refusiez de financer l'école publique sous prétexte que vous n'y allez plus!», s'écrient ces amateurs d'intervention étatique.

C'est bien vrai. Mais, compte tenu de l'état de l'école financée par nos impôts, on en vient à se demander si elle ne gagnerait pas à ne plus être un service public, justement.

Le problème avec les deux «services publics» en cause ici, c'est que, dans une large mesure en tout cas, ils ont perdu leur fonction d'organismes au service du bien commun pour se muer en promoteurs d'intérêts idéologiques et politiques, tout en restant financés par la puissance publique, c'est-à-dire par les contribuables.

Autre constat: on désigne mensongèrement sous le terme de «redevance», c'est-à-dire de prélèvement imposé aux seuls usagers d'un service, ce qui, sauf acceptation – improbable – de l'initiative *No Billag*, deviendra dès le 1^{er} janvier 2019 une taxe à laquelle tout le monde sera assujéti. Mais appeler «redevance générale» ce prélèvement obligatoire, c'est tellement plus joli!

A cet égard, je trouve savoureux que des gens qui, toujours le 4 mars, voteront contre le nouveau régime financier 2021 par opposition – justifiée! – au maintien de l'impôt fédéral direct, se posent en défenseurs d'une taxe fédérale directe, au nom de l'amour du sport, du cinéma ou de la musique et d'une information objective et équilibrée qui n'existe pas.

M.P.

Le Pamphlet

Case postale 998

1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch

ccp:10-25925-4

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ISSN 1013-5057